

(Vidéo) Avignon, le Rocher des Doms s'apprête à accueillir le 27e ban des vendanges



27e Ban des Vendanges : la foule attendue à Avignon, capitale des Côtes du Rhône pour cette fête populaire à la fin de cette semaine. Une nouveauté, cette année, dès vendredi 25 août au soir, la projection en plein air, sous les étoiles et sur la pelouse du Jardin des Doms du film culte « La fabuleux destin d'Amélie Poulain », en présence du réalisateur, Jean-Pierre Jeunet. Le bénéfice des recettes (6€ l'entrée sur réservation) sera reversé à la Fondation Frédéric Gaillanne, basée à l'Isle-sur-la Sorgue, qui éduque des chiens guides pour les offrir à des enfants aveugles.

Ecrit par Andrée Brunetti le 21 août 2023



Jour-J de ce « Ban 2023 », samedi 26 août dès 17h avec le défilé musical et coloré des Confréries Bachiques à partir de l'Eglise Saint-Agricol qui remonteront, via la Place de l'Horloge, jusqu'à la Métropole Notre-Dame des Doms où une messe vigneronne en provençal sera célébrée avant de se rendre au Jardin des Doms.

Là, animations en tous genres pour petits et grands et entrée libre et gratuite. D'abord, « Proclamation du Ban des Vendanges » par Madame la Préfète de Vaucluse, Violaine Démaret et la Maire d'Avignon, Cécile Helle. Elles lanceront officiellement la récolte des raisins dans la capitale des Côtes du Rhône, Avignon, une tradition symbole de culture, tradition, terroir et patrimoine.

Le bouillonnant président des Compagnons des Côtes du Rhône, David Bérard qui ne rate aucun des événements liés à la vigne et au vin, tout au long de l'année, « Les Estivales », « Millévin », « Le Bar à Vins », « Le live des Côtes du Rhône » le martèle : « Le ban, c'est le moment le plus fort de nos animations, nous sommes des agitateurs vino-culturels! »

Ecrit par Andrée Brunetti le 21 août 2023



Défilé des confréries bachiques

Pour ce dernier samedi d'août, pour ce moment de convivialité et de partage, dégustation de vins, cela va de soi, mais aussi plateaux de crustacés, d'huîtres, planches de charcuteries et de fromages, glaces en cornets, pâtisseries, bols de soupe au pistou, présence de la Confrérie desTaste-Fougasses d'André Boyer, animations musicales de Rock'n Rhône et bal jusqu'à minuit.

L'appellation des Côtes du Rhône, ses 7 000 exploitations, ses 73 000 hectares de la Côte-Rôtie et Tain l'Hermitage jusqu'aux Costières de Nîmes, de la Drôme au Gard en passant bien sûr par le Vaucluse, ses vigneron et ses 465 millions de bouteilles commercialisées dans le monde entier se doit de célébrer une fête pour entamer la récolte des raisins, c'est ce qu'elle fait avec ce « Ban des vendanges » attendu fin-août.

Contact : www.compagnonscotesdurhone.fr et 04 90 16 00 32 Réservation [ici](#).



Ecrit par Andrée Brunetti le 21 août 2023



Les stands de dégustation